

100 000 € mobilisés pour aider les familles mahoraises à faire face à la crise de l'eau

Face à une crise de l'eau qui continue d'affecter durablement le quotidien des Mahoraises et des Mahorais, le Département-Région de Mayotte poursuit sa mobilisation afin d'accompagner concrètement les habitants et de renforcer la résilience du territoire.

Conscient des difficultés rencontrées par les familles, particulièrement lors des périodes de coupures et de restrictions, le Département-Région a décidé d'apporter un soutien financier significatif au dispositif « Une cuve - Une habitation », porté par l'Office de l'Eau de Mayotte.

Réunie en Commission permanente le 30 avril 2026, l'Assemblée de Mayotte a ainsi voté à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 100 000 euros, permettant de cofinancer ce dispositif destiné à favoriser l'équipement des foyers en systèmes de stockage d'eau. Cette contribution témoigne de la volonté de la collectivité d'agir de manière concrète pour sécuriser l'accès à l'eau des ménages mahorais et réduire leur vulnérabilité face aux tensions sur le réseau de distribution.

Au-delà de cette aide financière, cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus globale du Département-Région visant à renforcer la résilience hydrique du territoire, à soutenir les populations les plus exposées et à accompagner les acteurs engagés dans la gestion durable de la ressource en eau.

Le Président de l'Assemblée de Mayotte, Ben Issa Ousseni, rappelle que « l'accès à l'eau constitue un besoin fondamental et une priorité absolue pour notre territoire. Face aux défis que nous connaissons, notre responsabilité est d'agir aux côtés des Mahoraises et des Mahorais en apportant des réponses concrètes et immédiates, tout en préparant les solutions de long terme ».

Le Département-Région de Mayotte demeure pleinement mobilisé aux côtés de l'ensemble des partenaires institutionnels afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins de la population et de construire un avenir plus résilient pour Mayotte.

CONTACTS PRESSE

Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zainaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE

112 Bd Halidi Sélémani - BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr